

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET 2

Ce sujet comporte quatre documents

Dans quelle mesure la croissance économique peut-elle être soutenable ?

DOCUMENT 1

Créée en 1996, [l'entreprise A]⁽¹⁾ est à l'heure actuelle l'une des sociétés du secteur mondial des énergies renouvelables basées en zones rurales à la croissance la plus rapide. Forte du réseau de microcrédit⁽²⁾ [...] [l'entreprise A] propose différentes formules financières de crédit à des conditions favorables afin que les populations rurales puissent accéder à des kits photovoltaïques⁽³⁾ à un prix abordable. Fin 2009, plus de 320 000 de ces kits avaient été posés en plus de centrales au biogaz⁽⁴⁾ et de cuisinières améliorées. Les programmes de cuisinières améliorées et de centrales au biogaz ont permis de réduire l'utilisation de biomasse⁽⁵⁾, ce qui a diminué à son tour la pollution intérieure, la technologie du biogaz contribuant quant à elle à une gestion durable des déchets. [L'entreprise A] vise l'installation de plus d'un million de kits photovoltaïques d'ici 2015 et se charge de la maintenance, ce qui crée des emplois locaux. Cette société apporte la preuve que des modèles financiers et commerciaux novateurs sont capables de mobiliser le potentiel nécessaire pour réduire la pauvreté énergétique avec un soutien financier extérieur très faible ou nul.

Source : « Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – synthèse à l'intention des décideurs », PNUE, 2011.

(1) Le nom de l'entreprise a été remplacé par [L'entreprise A].

(2) Microcrédit : prêts consentis aux plus défavorisés qui permettent de démarrer une petite entreprise.

(3) Kits photovoltaïques : kits permettant de transformer l'énergie du soleil en électricité.

(4) Biogaz : gaz produit par la fermentation de déchets naturels.

(5) Biomasse : ensemble des matières organiques végétales.

DOCUMENT 2

Distribution du capital par catégorie de pays en 2000 (% arrondis⁽¹⁾)

	Capital naturel	Capital physique	Capital immatériel ⁽²⁾
Pays à faible revenu	26	16	59
Pays à revenu intermédiaire	13	19	68
Pays à revenu élevé de l'OCDE ⁽³⁾	2	17	80

Source : d'après Banque Mondiale, 2006.

Note de lecture : le capital total des pays à faible revenu est composé de 26% de capital naturel, 16% de capital physique et 59 % de capital immatériel.

(1) Le total ne fait pas 100 % du fait des arrondis.

(2) Le capital immatériel comprend le capital humain, le capital social et le capital institutionnel.

(3) OCDE : organisation de coopération et de développement économique.

DOCUMENT 3

Évolution de l'intensité énergétique⁽¹⁾ par région, en taux de croissance annuel moyen

Régions	1990 - 2000	2000 - 2005
Chine	- 6,5 % ⁽²⁾	-0,5%
Amérique du Nord	-1,5 %	-2,5%
Inde	-1,7 %	-3,5%
Europe	-1,2 %	-0,5%
CEI ⁽³⁾	+0,5%	-5,0%
Pays d'Asie et du Pacifique membres de l'OCDE ⁽⁴⁾	+0,6%	-1,3%
Autres pays d'Asie	-0,7%	-0,3%
Amérique latine	-0,7%	+0,1%
Afrique	+0,2%	-0,8%
Moyen-Orient	+1,3%	+0,8%
Monde	-1,7%	-1,2%

Source : « Perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020-2050, rapport des groupes de travail de la commission Énergie présidée par SYROTA Jean », La Documentation Française, 2008.

(1) Intensité énergétique : mesure de l'efficacité énergétique d'une économie, calculée comme le rapport de la consommation d'énergies au PIB.

(2) Note de lecture : entre 1990 et 2000, la quantité d'énergie pour produire 1 000 \$ de PIB en Chine a baissé de 6,5 % par an.

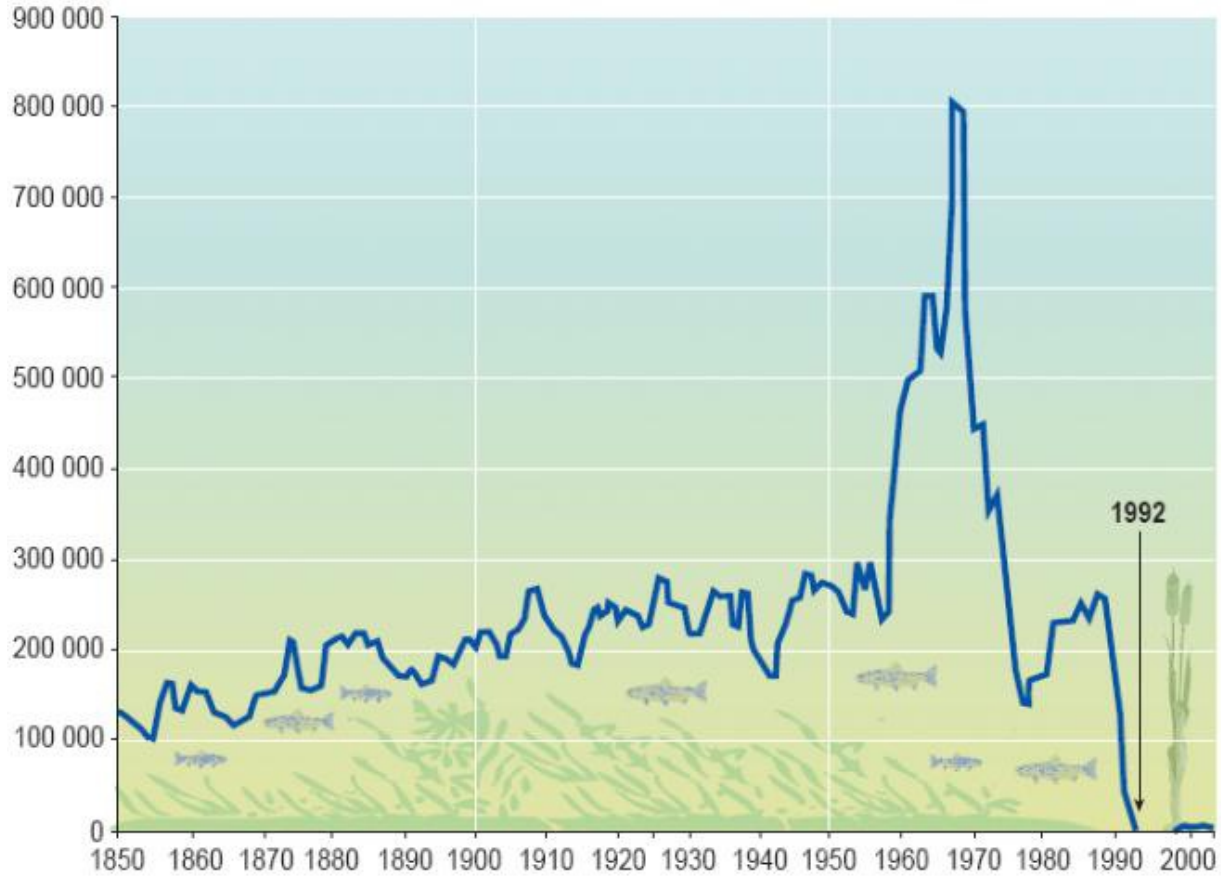
(3) Communauté des Etats Indépendants.

(4) OCDE : organisation de coopération et de développement économique.

DOCUMENT 4

Quantité de morues pêchées, sur la côte nord-est du Canada, en tonnes

Quantité de morues pêchées, en tonnes



Source : Rapport de synthèse de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005.

Note : en 1992, le gouvernement canadien décréta une interdiction de la pêche commerciale à la morue, pour une durée de deux ans. Cette interdiction fut prolongée en 1994. La pêche fut définitivement interdite en 2003.